



Aux membres des médias

Genève, le 2 février 2023

Communiqué de presse de la Commission des finances concernant une demande de crédits supplémentaires

Lors de sa séance du 1^{er} février 2023, la Commission des finances a examiné une demande de crédits supplémentaires déposée par le département des finances et des ressources humaines.

Cette demande d'un montant de 7'330' 561 F portait sur l'allocation unique dite de vie chère 2022 pour le secteur subventionné.

Cette demande a été acceptée par 6 oui, 3 non et 1 abstention (détail des votes ci-dessous).

	EAG	SOC	VE	PDC	PLR	UDC	MCG	
oui	1	2	1	1			1	6
non					3			3
abst						1		1
								10
	résultat :		accepté					

Alberto Velasco
Président

Les demandes de crédits supplémentaires ainsi que les communiqués de presse qui y sont liés se trouvent à cette adresse :
<https://ge.ch/grandconseil/gc/commission/15/dacs>



Demande d'un crédit supplémentaire – Commission des finances
(arts. 32, 33 et 34 de la LGAF)

Département :

Crédit : 7'330'561 francs

Année : 2022

Objet : Allocation unique dite de vie chère 2022 pour le secteur subventionné

Programme(s) : A05,C01,C03,C04,C05,F03,F04,F05,F06,K01

Nature(s) : Nature 36

Nombre de postes : 0 ETP

Motifs-détails : Cette demande en crédit supplémentaire d'un total de **7'330'561 francs** est destinée à couvrir le paiement de l'allocation unique de vie chère 2022 pour les établissements du secteur subventionné.

Conformément à la loi B5.15 (LTrait) et à son article 14 alinéa 4, le Conseil d'Etat verse ..., afin d'assurer la compensation intégrale du renchérissement, une allocation unique dite de vie chère, au début de chaque année, aux membres du personnel situés dans les classes 4 à 13 de l'échelle des traitements pour autant que leur traitement annuel maximum, pour un taux d'activité à plein temps, ne dépasse pas celui alloué :

- | | | | |
|----------------|--------|----------|----|
| a) aux classes | 4 à 7, | position | 22 |
| b) à la classe | 8, | position | 17 |
| c) à la classe | 9, | position | 11 |
| d) à la classe | 10, | position | 8 |
| e) à la classe | 11, | position | 6 |
| f) à la classe | 12, | position | 4 |
| g) à la classe | 13, | position | 2 |

L'alinéa 6 précise que l'allocation unique de vie chère correspond à la différence entre le traitement que les membres du personnel ont

effectivement touché durant l'année écoulée et celui dont ils auraient bénéficié si les traitements avaient été adaptés chaque mois en fonction de l'évolution mensuelle de l'indice genevois des prix à la consommation, le paiement étant effectué au début de l'année suivante, sans intérêts.

Ainsi, le paiement de l'allocation unique de vie chère 2022 intervient début 2023 dès que le taux définitif est connu.

Sur la dernière année, l'inflation a fortement progressé et le taux de l'allocation unique de vie chère est de 2,07% pour l'ensemble de l'année 2022.

Les budgets des établissements subventionnés comportent depuis plus de 20 ans un montant destiné à couvrir une allocation unique de vie chère de 1%. Ces budgets (contrairement à ceux du Petit Etat) n'ont pas été revus à la baisse dans les années 2011 à 2021 malgré des taux d'inflation quasi nuls.

Pour 2022, compte tenu du taux exceptionnellement élevé, un crédit supplémentaire représentant 1,07% est nécessaire afin de couvrir l'écart entre le montant au budget (1%) et le taux définitif (2,07%).

Le crédit supplémentaire de **7'330'561 francs** calculé selon les ayants droit et au prorata du taux de subventionnement concerne tous les établissements selon la liste ci-jointe en annexe.

25 janvier 2023

Conseil d'Etat :



La chancelière d'Etat:

Décision de la commission des finances :

Accord	<input checked="" type="checkbox"/>	Date : 01/02/2023
Refus	<input type="checkbox"/>	Signature :

Annexe - Demande de crédit supplémentaire
Allocation unique de vie chère 2022

Etablissements subventionnés			1.07%
Dep.	Etablissement	Programme	Crédit supplémentaire
DIP	Conservatoire de musique de Genève	F06	6'241
DIP	Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre	F06	5'459
DIP	Institut Jaques-Dalcroze	F06	2'644
DIP	Fondation Clair Bois - secteur mineurs	F03	43'882
DIP	Fondation Ensemble - secteur mineurs	F03	6'029
DIP	La Voie lactée	F03	2'369
DIP	L'ARC, une autre école	F03	1'621
DIP	Fondation SGIPA - secteur mineurs	F03	978
DIP	Ecole protestante d'altitude - enseignement spécialisé	F04	2'647
DIP	Fondation officielle de la jeunesse (FOJ)	F04	70'726
DIP	Association genevoise d'actions préventives et éducatives (AGAPE)	F04	11'736
DIP	Astural - éducation spécialisée	F04	8'069
DIP	Astural - enseignement spécialisé	F04	6'754
DIP	Ecole protestante d'altitude - éducation spécialisée	F04	5'110
DIP	HES-SO Genève	F05	233'923
DIP	Université de Genève	F05	394'326
DIP	Sous-total		802'614
DF	Foyer le Pertuis	A05	737
DSPS	EMS - Amée du Salut - Résidence Amitié	K01	16'507
DSPS	EMS - Bessonnette - fdt Les Marronniers	K01	21'981
DSPS	EMS - Butini	K01	42'267
DSPS	EMS - Châtelaine	K01	36'448
DSPS	EMS - De la Rive	K01	24'134
DSPS	EMS - Domaine de la Louvière	K01	19'867
DSPS	EMS - Drize	K01	25'801
DSPS	EMS - Eynard Fatio	K01	29'997
DSPS	EMS - Foyer Béthel	K01	28'372
DSPS	EMS - Foyer St-Paul	K01	28'310
DSPS	EMS - Foyer Vallon	K01	22'449
DSPS	EMS - La Méridienne	K01	12'613
DSPS	EMS - La Provvidenza	K01	17'431
DSPS	EMS - La Terrassière	K01	42'788
DSPS	EMS - Le Léman	K01	9'392
DSPS	EMS - Le Nouveau-Kernont	K01	28'209
DSPS	EMS - Le Prieuré	K01	44'956
DSPS	EMS - Les Bruyères	K01	23'672
DSPS	EMS - Les Chamettes	K01	37'019
DSPS	EMS - Les Châtaigniers	K01	54'170
DSPS	EMS - Fondation de l'Age d'Or	K01	23'210
DSPS	EMS - Les Mimosas	K01	9'996
DSPS	EMS - Les Pervenches	K01	22'418
DSPS	EMS - Les Pins	K01	19'765
DSPS	EMS - Maison de la Tour	K01	15'211
DSPS	EMS - Maison de Vessy	K01	92'611
DSPS	EMS - Mouilles	K01	21'795
DSPS	EMS - Maison de retraite du Petit-Saconnex (MRPS)	K01	76'516
DSPS	EMS - Petite Boissière, Charmilles, Liotard SARL	K01	94'593
DSPS	EMS - Notre Dame	K01	22'610
DSPS	EMS - Nouveau Coccinelle	K01	16'525
DSPS	EMS - Pierre de la Fée	K01	25'223
DSPS	EMS - Plantamour	K01	17'939
DSPS	EMS - Résidence Beauregard	K01	14'929
DSPS	EMS - Résidence de Bon Séjour	K01	36'311
DSPS	EMS - Résidence de la Champagne	K01	17'737
DSPS	EMS - Résidence des Franchises	K01	25'063
DSPS	EMS - Résidence Fort Barreau	K01	21'980
DSPS	EMS - Résidence Happy Days	K01	18'191
DSPS	EMS - Résidence Jura	K01	17'724

DSPS	EMS - Résidence Les Tilleuls	K01	24'912
DSPS	EMS - Résidence Mandement	K01	15'784
DSPS	EMS - Villa Mandement	K01	6'630
DSPS	EMS - La Plaine	K01	31'694
DSPS	EMS - Résidence Saconnay	K01	17'287
DSPS	EMS - Résidence Vendée	K01	23'193
DSPS	EMS - Stella	K01	21'567
DSPS	EMS - Val Fleury	K01	66'621
DSPS	EMS - St-Loup - Vandelle	K01	31'044
DSPS	EMS - Villa Mona	K01	17'671
DSPS	EMS - Fondation la Vespérale	K01	61'074
DSPS	Quartier de l'Adrel	K01	4'240
DSPS	IEPA Clair Val	K01	1'878
DSPS	Foyer de jour Aux Cinq Colosses	K01	3'194
DSPS	Foyer de jour Pavillon Butini	K01	2'099
DSPS	Foyer de jour Le Caroubier	K01	2'108
DSPS	Foyer de jour Livada	K01	2'097
DSPS	Foyer de jour l'Oasis	K01	2'432
DSPS	Foyer de jour Soubeyran	K01	2'199
DSPS	Foyer de jour Maison de Saconnay	K01	1'960
DSPS	Foyer de Vessy	K01	1'832
DSPS	Foyer de jour Relais Dumas	K01	2'281
DSPS	Foyer de jour La Seymaz	K01	1'944
DSPS	Foyer de jour-nuit Pavillon de la Rive	K01	3'672
DSPS	Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile - MIG et forma	K01	230'893
DSPS	Impact coût des mécanismes IMAD sur enveloppe financement résiduel	K01	521'913
DSPS	Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) - sous-couverture MIG	K01	2'989'448
DSPS	Sous-total		5'268'397
DCS	EPH - Etablissements publics pour l'intégration (EPI)	C03	282'931
DCS	EPH - Aigues-Vertes	C03	104'559
DCS	EPH - Association pour l'appartement de jour (APAJ)	C03	1'216
DCS	EPH - Association Arcade 84	C03	1'267
DCS	EPH - Centre Espoir (Armée du salut)	C03	32'800
DCS	EPH - Clair-Bois - Adultes	C03	153'974
DCS	EPH - Fondation Ensemble - Adultes	C03	76'016
DCS	EPH - Fondation Pro entreprise sociale privée	C03	7'801
DCS	EPH - Foyer Handicap	C03	93'966
DCS	EPH - Association La Corolle	C03	26'573
DCS	EPH - La Maison des Champs	C03	11'745
DCS	EPH - Association Point du Jour	C03	846
DCS	EPH - Réalise	C03	12'709
DCS	EPH - Fondation SGIPA - Adultes	C03	55'254
DCS	EPH - Fondation Trajets	C03	35'939
DCS	EPH - Enveloppe destinée aux nouvelles places	C03	31'275
DCS	Association Argos	C01	5'529
DCS	Hospice Général - Fonctionnement - Action sociale	C01	200'870
DCS	Hospice Général - Fonctionnement - Asile	C05	80'464
DCS	Centre genevois de consultation LAVI	C01	1'498
DCS	Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) - Encadrement RMNA	C05	2'500
DCS	Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)	C04	39'181
DCS	Sous-total		1'258'913
	TOTAL		7'330'561